

Réf: Dossier N° : 54543

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « SOCIETE INTERNATIONALE COTE D'IVOIRE » en
abrégé «SICICO »

Siège social : ABIDJAN - MARCORY ZONE 4, IMMEUBLE BATIPLUS
SUR LE VGE, 08 BP 940 ABJ 08

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17 Sept 2018, et enregistrés au CEPICI le 20 Sept 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « SOCIETE INTERNATIONALE COTE D'IVOIRE » en abrégé «SICICO ».

Objet: Construction ,Architecture, Plan, création du comptoir, Import-export, Alluminium; Menuiserie, Bois, Ferronnerie, Bétonnerie ,Fabrication de briques , Tous Travaux bâtiments ,Transport

Capital social: 5 000 000 F CFA divisé en Cinq Cents (500) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et libérées de moitié par les associés.

Siège social: ABIDJAN - MARCORY ZONE 4, IMMEUBLE BATIPLUS SUR LE VGE, 08 BP 940 ABJ 08

GERANT: Monsieur ZREIK MADIANE.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-25070 du 20/09/2018 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°22240 du 20/09/2018

Pour Avis

Le CEPICI

